

VIN DE TROUSSEAU	et	PILULES DE BOUCHARDAT
Vin blanc	900 gr.	
Alcool à 90°	100 —	Scille.
Feuilles sèches de digitale.	5 —	Scammonée.
Squames de scille.	7 gr. 50	Digitale.
Baies de genièvre.	30 —	} à 0 gr. 05.
Acétate de potasse	50 —	
		Pour une pilule, 2 à 12 par jour.

Deux à trois cuillerées par jour.

Le vin diurétique amer de la Charité convient au contraire lorsqu'on veut obtenir une urine abondante et que la digitale est contre-indiquée.

7° Choix d'une préparation. — Le praticien est souvent embarrassé de choisir une préparation appropriée à la maladie qu'il veut traiter. Sans vouloir établir de principes absolus, on peut se guider d'après les considérations suivantes. Les solutions aqueuses (macération, infusion) semblent plus spécialement diurétiques; la teinture, la digitaline cristallisée conviennent aux cas où il est nécessaire de relever l'action du myocarde (myocardites infectieuses, hyposystolie); lorsqu'on est en présence de cas où l'on prévoit que l'on aura besoin de recourir au remède à plusieurs reprises, avec une certaine persévérance, on choisira de préférence des préparations moins actives, telles que le sirop, la digitaline amorphe, ou l'on prescrira la teinture à très faibles doses.

§ 2. — CAFÉ ET CAFÉINE

A) CAFÉ

Le *café* est la graine du *Caféier*, *Coffea arabica* (Rubiacées). Les petits grains que l'on connaît sont au nombre de deux dans chaque fruit.

1° Infusion et macération de café vert. — L'infusion et la macération de café vert (c'est-à-dire de grains de café n'ayant subi aucune torréfaction et plongés dans l'eau dans la proportion de 3 à 6 p. 100 d'eau) a une réputation assez ancienne dans le

traitement de la coqueluche. Aucune analyse chimique n'a révélé les principes contenus dans ces préparations; aucune série d'observations régulières n'a affirmé leur valeur thérapeutique. Il semble que ce soit un de ces innombrables remèdes, à l'aide desquels parents et médecins attendent la guérison de la coqueluche.

2° Infusion de café grillé. — Le café est généralement employé après torréfaction. Cette opération amène le dégagement d'une huile étherée amère, la *cafféone*, d'odeur agréable, qui donne à l'*infusion de café grillé* son arôme. Avec la *cafféone*, la *cafféine*, la *potasse* et le *tanin* sont les éléments les plus importants de l'infusion de café.

Cette boisson, connue depuis longtemps dans les pays chauds, importée en France au milieu du XVII^e siècle est aujourd'hui très répandue comme boisson alimentaire, mais fort peu usitée en thérapeutique. Elle excite l'activité de la pensée, elle trouble le sommeil chez les personnes qui n'en font pas régulièrement usage; mais l'accoutumance s'établit vite, et les Arabes qui en prennent journellement de notables quantités ne peuvent être taxés de mobilité excessive de la pensée. Sous son influence le cœur bat plus vite, plus fort et les besoins d'uriner sont plus fréquents; l'urine peut aussi être sécrétée plus abondamment.

À doses trop fortes (200 grammes de grains grillés), le café peut provoquer des mouvements convulsifs et des phénomènes alarmants; à la suite d'abus répétés, certains sujets ont présenté une dénutrition considérable avec pâleur des traits et aspect précocement sénile; ils ont une certaine tendance à ne plus s'alimenter qu'avec du café (*cafféisme chronique*).

Le café est un remède fréquemment conseillé contre les céphalées de nature si variée que l'on englobe sous le nom de *migraines*; il doit être administré par la voie buccale ou rectale, au besoin par le tube de FAUCHER dans les cas d'*empoisonnement* grave par l'*opium* ou par tout autre toxique (*chloral*, *aconit*, *phénol*, etc.) entraînant du coma, de la paralysie des muscles respiratoires, de la défaillance cardiaque, du refroidissement. On donnera une infusion forte (15 p. 100 de grains) abondante et chaude; et on recommencera au bout de deux heures.

Certains *dyspeptiques* se trouvent bien de l'usage du café à la fin de leurs repas; la chaleur même du breuvage a sans doute sa part dans cette action bienfaisante, mais infidèle. On peut le prescrire avec quelque avantage dans la *hernie étranglée* et même dans l'*étranglement interne*, pendant que l'on prépare des interventions plus énergiques (intervention chirurgicale, lavement électrique, etc.).

Le véritable usage médical du café est de constituer une boisson stimulante dans les états adynamiques des *infections aiguës* (fièvre typhoïde, diphtérie, etc.), et de masquer le goût désagréable de certains remèdes auxquels on l'associe : huile de ricin, sulfate de quinine (voy. t. I, p. 476), etc.

B) CAFÉINE

1° **Caractères physiques et chimiques.** — Principe actif important du café, la *caféine* n'est pas un alcaloïde; sa formule, $C^8H^{10}Az^2O^2 + H^2O$, la rapproche de la théobromine et la fait classer à côté des corps xantho-uriques comme triméthylxanthine; cette analogie d'un produit végétal avec l'acide urique est d'un haut intérêt biologique.

Elle se présente sous l'aspect de belles aiguilles blanches, soyeuses, de saveur très amère; elle se dissout seulement dans 93 parties d'eau, ce qui permet de l'employer en potion à la dose active d'un gramme, mais ce qui l'avait exclue de la voie hypodermique, jusqu'au jour où TANRET montra que le mélange avec le benzoate ou le salicylate de soude la rendait extrêmement soluble.

Les sels de caféine (bromhydrate, valérienate, chlorhydrate, etc.), sont très peu stables et peu usités. Si l'on veut associer à l'action de la caféine celle des acides composants, il est plus simple de prescrire simultanément du bromure, de la valériane, etc.

La caféine existe dans les feuilles et les grains du caféier; mais on la retire généralement du thé où elle se trouve en abondance, on la rencontre aussi dans les semences du Paulinia, et dans la noix de kola, qui lui doit, paraît-il, ses principales propriétés physiologiques.

2° **Action physiologique.** — La caféine, dont les effets sont loin d'être identiques à ceux du café, agit, comme un excitant général du système nerveux, sur les centres psychiques, sur les centres moteurs, aussi bien sur ceux qui président aux contractions des muscles striés que sur ceux qui président à la contraction des fibres lisses. On croit aussi qu'elle excite directement les muscles.

A l'état normal, et à doses modérées 0^{gr},10 à 0^{gr},20 par jour le sujet éprouve un besoin inusité d'activité mécanique et intellectuelle. Les mouvements sont plus rapides et plus faciles; les idées se succèdent et s'associent avec une facilité inaccoutumée; et si l'on a déjà produit une somme importante de travail, on éprouve une sensation agréable par la diminution de la fatigue. Ces faits bien observés et la constatation que dans de grandes exploitations industrielles, les ouvriers qui prennent du café peuvent travailler davantage sans qu'on augmente leur ration alimentaire, ont amené les physiologistes à classer le café et la caféine dans les *médicaments d'épargne*. Cette dénomination séduisante voile une grave erreur; elle donne à entendre que l'on peut, grâce à ces substances, donner autant de travail en usant moins, en brûlant moins ses organes, ce qui est une hérésie physiologique. En réalité, c'est tout le contraire : à petites doses, la caféine ne provoque pas de modifications appréciables dans le mouvement de la nutrition; à doses plus fortes, elle augmente la quantité d'urée : c'est-à-dire que si le fonctionnement de la machine organique est plus actif, l'usure de nos matériaux est plus grande, et que par suite il devient nécessaire à un moment donné de réparer les pertes subies en augmentant la nourriture. D'ailleurs l'abus prolongé du café amène une dénutrition remarquable avec un amaigrissement, un ratatinement tout particulier du corps qui a vivement frappé les observateurs.

A dose plus forte, 1 gramme par jour, la caféine « agit d'abord sur les systèmes nerveux et musculaire, pour porter ensuite son action sur le système circulatoire » (HUCHARD). Les convulsions toniques, les trémulations convulsives des membres, puis les paralysies du train postérieur ont surtout frappé les physiolo-

gistes; mais il faut bien savoir que si ces troubles peuvent se produire chez l'homme, celui-ci présente de préférence des accès de délire allant de la simple divagation jusqu'aux actes les plus incohérents et témoignant dans tous les cas d'une excessive irritation des centres moteurs. Chez les sujets convalescents et affaiblis, ces accès peuvent se manifester après l'emploi de doses normales, et il est quelquefois difficile de juger s'ils relèvent du remède ou de la maladie.

Les modifications des fonctions circulatoires présentent deux phases : d'abord ralentissement et renforcement des contractions cardiaques et élévation de la pression artérielle, puis précipitation, affaiblissement et irrégularités des contractions du cœur, affaiblissement de la pression vasculaire.

La quantité d'urine est augmentée, même chez le sujet sain, même en dehors de tout relèvement appréciable de la tension sanguine. Elle serait due, d'après SCHRADER, à une excitation directe de l'épithélium rénal. On a voulu faire de la caféine le diurétique idéal. Certes son action sur la sécrétion urinaire est importante; mais elle nous a semblé toujours de courte durée, assez infidèle, et bien inférieure à celle d'un médicament qui présente avec elle d'étroites analogies chimiques, la théobromine.

De même que l'excitation de l'écorce cérébrale peut dépasser le but et provoquer le délire, de même l'excitation du système vasculaire peut aussi être excessive, et des phénomènes d'asphyxie locale des extrémités ont été signalés pendant l'administration de la caféine (COMBEMALE).

3° Usages thérapeutiques. — Les indications thérapeutiques de la caféine répondent assez bien à ce que nous savons de ses propriétés physiologiques.

a. *Neurasthénie aiguë.* — Agent d'excitation nerveuse et musculaire, elle convient aux *neurasthénies aiguës* qui accompagnent certaines convalescences; il semble chez ces malades que les idées n'ont plus la force de s'assembler, que la volonté affaiblie ne se transmet plus aux organes moteurs. De petites doses de caféine (0^{gr},10 à 0^{gr},20), associées à un vin généreux, peuvent

heureusement stimuler les fonctions cérébro-spinales endormies, et l'usage pourra en être assez longuement prolongé (deux à trois semaines).

b. *Adynamie cardiaque, asystolie aiguë, collapsus, syncope.* — Comme médicament cardiaque, elle est surtout un médicament de circonstance; mais qui, bien manié, peut rendre les plus grands services. Son action sur le cœur est rapide, énergique et courte; elle ne se fait pas attendre près de vingt-quatre heures, comme celle de la digitale; il n'y a pas d'accumulation de doses. Une demi-heure après une injection hypodermique, les effets sont déjà sensibles; trois ou quatre heures après, ils ont déjà disparu. Les circonstances où il conviendra d'administrer le remède sont donc les suivantes: *adynamie cardiaque, asystolie aiguë, collapsus cardiaque, lipothymie, embryocardie, syncope.* On en trouvera l'emploi, quand ces accidents se produiront au cours d'une cardiopathie valvulaire ou artérielle, mal compensée, au cours d'une myocardite aiguë, compliquant une grave maladie infectieuse (*pneumonie, fièvre typhoïde, variole, diphtérie*), au cours d'une intoxication ou d'une auto-intoxication grave (*empoisonnement minéral ou végétal, urémie, coma diabétique, obstruction intestinale, etc.*), ou enfin chez un sujet sain dont le système nerveux a été brusquement troublé par un traumatisme ou par une violente émotion. Dans tous ces cas, on verra, peu de temps après l'injection de caféine, le malade sortir de sa torpeur, le pouls reprendre sa force et sa régularité, tout en diminuant de fréquence, les couleurs remonter au visage, les yeux devenir plus brillants, la respiration se faire avec plus d'amplitude et de régularité. Si la cause qui allait provoquer une syncope complète et peut-être mortelle est purement accidentelle, le malade est sauvé; si elle persiste, elle peut de nouveau manifester ses effets au bout de trois à quatre heures, car l'action de la caféine est fugitive; mais cette brièveté trouve une compensation dans ce fait que l'injection peut être renouvelée, et HUCHARD cite une observation de pneumonie double avec lipothymie et ataxo-adynergie, où il fit avec succès 93 injections de caféine dans l'espace de trente jours.

De pareilles doses, un usage aussi prolongé de la caféine sont

d'ailleurs exceptionnels et ne sont permis que dans les cas d'adynamie prolongée. En dehors de ces états de collapsus cardiaque, il n'est pas raisonnable de continuer plus de quatre ou cinq jours la médication caféinique, sous peine de voir le cœur, soumis à trop d'excitations répétées, perdre pour ainsi dire son équilibre et présenter une arythmie de mauvais aloi.

Les indications de la caféine et de la digitale étant souvent les mêmes, il est parfaitement permis d'associer les deux remèdes. Souvent quand la digitale a cessé d'agir, le malade peut se montrer encore sensible à la caféine.

4° Modes d'administration et doses :

1° Usage interne.

a. Potion gommeuse.	120 grammes.
Caféine.	1 —

Par cuillerées toutes les heures dans les cas d'hyposystolie avec menaces d'adynamie.

b. Sirop d'écorces d'oranges amères.	500 grammes.
Caféine.	6 —
Teinture de digitale.	5 —

Deux grandes cuillerées par jour chez les hyposystoliques qui répondent incomplètement à la digitale.

c. Vin de Malaga.	500 grammes.
Caféine.	1 à 2 —

Deux verres à bordeaux par jour, au moment des repas chez les neurasthéniques, les convalescents à cœur défaillant.

2° Voie hypodermique.

a. Solution faible. {	Benzoate de soude	3 grammes.
	Caféine.	2 —
	Eau distillée	6 —
b. Solution forte . {	Salicylate de soude.	3 gr. 10
	Caféine.	4 —
	Eau distillée	6 —

HUCHARD, à qui l'on doit ces formules, dont la première donne environ 0^{gr},20 de caféine et la seconde 0^{gr},40 par centimètre cube.

conseille d'enfoncer l'aiguille profondément. Ce serait le plus sûr moyen d'éviter la douleur qui est souvent vive et persistante, et les abcès qui sont d'autant plus faciles à produire qu'on opère chez des sujets infectés des microbes les plus variés. Dans les collapsus alarmants, on pourrait injecter jusqu'à 2 et 3 grammes de caféine par jour en 8 injections faites de trois en trois heures.

L'addition de sels de soude se constituerait par de simples mélanges, mais des sels doubles solubles de soude et de caféine. D'après SIEGERT, le salicylate enlèverait à la caféine une partie de ses propriétés diurétiques; il est donc préférable de prescrire le benzoate.

Le *symphorol*, sulfocaféate de soude n'a qu'une valeur diurétique douteuse et n'est que peu usité (0^{gr},25 à 0^{gr},50).

§ 3. — STROPHANTUS

1° Caractères botaniques et chimiques. — « Plante de la famille des Apocynées, qui croît : en Afrique, sur la côte occidentale dans les contrées avoisinant le fleuve Niger, où se trouve la variété, *Strophantus hispidus*; sur la côte orientale, dans la région des grands lacs et du Zambèze, ainsi que dans l'Inde, où existe le *S. kombé* (variété officinale); au Gabon, où l'espèce de *S. glabre*, très riche en substance active, est extrêmement rare; enfin dans le Haut-Oubanghi (Soudan français) où l'on rencontre le *S. bracteatus* étudié tout récemment par E. BOINET avec l'action antitoxique des capsules surrénales exercée sur ce poison extrêmement toxique, comme sur la nicotine et l'atropine ¹. »

Ce sont les graines de la plante que l'on utilise, après les avoir réduites en une poudre brune, inodore, de saveur douce d'abord, puis amère. Du *strophantus Kombé*, CATILLON, WURTZ, ARNAUD, etc., ont extrait un glucoside cristallisable, la *strophantine*. Malheureusement il paraît exister plusieurs variétés de *strophantine*, les formules données étant variables (C²⁰H²⁴O¹⁰

¹ HUCHARD, *Traité de thérapeutique appliquée* d'A. ROBIN, fascicule X, p. 143.

d'après FRASER, C³¹H⁴⁰O¹² suivant LABORDE). Il probable que le strophantus comme la digitale contient plusieurs éléments actifs, et que le nom de strophantine s'applique à des produits, différents non seulement par leur composition chimique, mais aussi, ce qui est plus grave, par leurs propriétés médicales.

2° Propriétés physiologiques. — Si l'on donne à un animal une forte dose de strophantine en injection intraveineuse, il meurt après avoir passé par les trois phases suivantes : ralentissement du cœur avec augmentation de la pression artérielle ; accélération avec maintien de la pression élevée ; ralentissement du cœur avec abaissement de la pression vasculaire et mort brusque en diastole ou en systole ; les auteurs ne sont pas d'accord sur ce dernier point. Il semble que la substance agit en excitant le pneumogastrique, car la section de ce nerf atténue très notablement les effets cardiaques de l'empoisonnement. Des phénomènes de vaso-constriction généralisée et des convulsions surviennent en même temps.

Si l'on administre à l'animal des doses plus modérées et que l'on continue plusieurs jours l'expérience, il semble d'abord que l'on s'arrête à la première phase de ralentissement du cœur avec vaso-constriction ; mais bien qu'on ait dit qu'il n'y a pas d'effets accumulatifs à redouter, le poison n'en poursuit pas moins silencieusement son œuvre, car plus d'une fois la mort subite vient interrompre l'expérience (FURBRINGER, LÉPINE).

Les effets diurétiques du strophantus ont été affirmés, puis contestés.

Quant aux strophantines, il faut d'abord que les chimistes se mettent d'accord sur la formule et le mode d'extraction de ces glucosides. Il est certain que la strophantine de WURTZ, qui tue un chien de 11 kilogrammes à la dose de 3 milligrammes, n'est pas la même que celle de MERCK, donnée impunément par STAHR à ses malades à la dose quotidienne de 20 milligrammes. Il est donc inutile de discuter sur l'action de ces substances trop peu connues, et il est dangereux de les prescrire. Elles peuvent anesthésier localement les muqueuses, mais elles sont trop irritantes pour être utilisées à ce point de vue.

3° Usages thérapeutiques. — Au point de vue thérapeutique, les observations cliniques comme les expériences physiologiques laissent planer de grands doutes relativement aux indications et aux contre-indications. Il est entendu que dans les cardiopathies bien compensées il ne saurait être question de ce remède. Dans les cas d'hyposystolie, il conviendrait spécialement, d'après BUCQUOY, au rétrécissement mitral ; il démitraliserait le pouls, auquel il donnerait presque les caractères du pouls de CORRIGAN. D'après SILVA, le strophantus doit être préféré à la digitale, dans les cas où des troubles cardiaques graves dépendent d'une *insuffisance du tonus du myocarde*, et où il y a plus à se préoccuper d'obtenir des contractions plus énergiques des fibres musculaires qu'une régularisation du rythme¹. On l'a enfin prescrit avec quelque succès dans le *goitre exophtalmique* où il calme la tachycardie, et même dans l'*angine de poitrine* où il devrait être raisonnablement contre-indiqué.

Si le cardiaque présente en même temps des lésions rénales, il faut s'en abstenir ; de même, s'il présente des troubles cérébraux : car comme la digitale, le strophantus n'échappe pas au reproche de causer des désordres dans la circulation cérébrale.

On a signalé l'aphasie transitoire après l'usage de ce remède.

La teinture de strophantus aurait le précieux avantage de causer aux *alcooliques* une sorte de crise avec nausées et diarrhée, qui serait suivie, sans autre incident, d'un dégoût profond et définitif pour l'alcool.

Le moyen, inoffensif si on l'emploie prudemment, vaudrait la peine d'être essayé. Que ne ferait-on pas pour combattre l'alcoolisme ?

4° Préparations et doses :

1° *Teinture.* — De V à XX gouttes par jour. Les teintures exposent à des erreurs ;

2° *Extrait.* — Prescrit généralement en granules ou en pilules à 1 milligramme : de 2 à 4 par jour ;

¹ *Revue internationale de Thérapeutique et de Pharmacologie*, 1899, p. 312.

3° La *strophantine* de CATILLON est prescrite de 1/10 à 5/10 de milligramme ;

4° *Injections hypodermiques*. — Un centimètre cube d'une solution contenant un milligramme d'extrait ;

5° On a même fait des *injections intra-veineuses* de *strophantine* à la dose de 1/10 de milligramme.

Il est sage de suspendre l'usage de ces remèdes dès que le pouls est ralenti, effet qui se produit en général plus vite qu'avec la digitale.

§ 4. — SPARTÉINE

1° **Caractères chimiques.** — La chimie a isolé du vulgaire genêt à balai (*Spartium scoparium*) deux principes : un alcaloïde non oxygéné, la *spartéine*, et un glycoside, la *scoparine*. Mais tandis que les infusions de la plante ont une vieille et juste réputation de diurétique, la *spartéine* n'influence pas du tout la sécrétion urinaire.

Soluble à peine dans l'eau, très soluble dans l'alcool et l'éther, la *spartéine* même est peu usitée ; on emploie le *sulfate de spartéine*, sel soluble dans l'eau et cristallisable.

2° **Effets physiologiques.** — Le désaccord le plus complet règne encore au sujet des propriétés physiologiques et thérapeutiques de cet agent. G. SÉE avait cru pouvoir dire : « Trois effets caractéristiques et constants résultent de nos observations ; le premier qui est le plus important, c'est le relèvement du cœur et du pouls ; le deuxième c'est la régularisation immédiate du rythme cardiaque troublé ; le troisième résultat, c'est l'accélération des battements qui s'impose dans les grandes atonies avec ralentissement du cœur. » Mais cette action tonique a été contestée ; on a prétendu que la *spartéine* prolongeait la diastole, que sous son influence le cœur se dilatait outre mesure, que souvent elle ralentissait les battements. Elle est douée de propriétés anesthésiques locales.

3° **Usages thérapeutiques.** — La clinique n'a ni confirmé ni infirmé les diverses opinions des physiologistes. Médicament d'action incertaine, on ne recourt généralement à la *spartéine* qu'après l'échec des autres médicaments cardiaques (digitale, caféine, etc.), c'est-à-dire dans des cas dont la signification pathogénique est obscure, ou lorsque le myocarde dégénéré est devenu incapable de réagir. C'est un remède dont l'étude est à refaire, et sur lequel on ne peut actuellement se prononcer. Les cas d'*atonie cardiaque* avec ralentissement semblent encore ceux où il agit le plus favorablement.

Les solutions de sulfate de *spartéine* en badigeonnages (4 grammes d'une solution à 5 p. 100) ont amené dans diverses fièvres des abaissements notables de la température.

4° Modes d'administration et doses :

1° En pilules, potion ou sirop : 0^{gr},10 de sulfate de *spartéine* par jour ;

2° En injection hypodermique, un centimètre cube ou un demi-centimètre cube d'une solution de sulfate de *spartéine* au cinquantième.

§ 5. — MUGUET

1° **Caractères botaniques et chimiques.** — Tout le monde connaît le *muguet des bois* ou de *mai* (Liliacées), appelé aussi *lys des vallées* ou *convallaria maialis*. Assez populaire dans quelques provinces françaises pour le traitement des palpitations, le *muguet* a été étudié physiologiquement en Russie par BORKIN, en France par G. SÉE et leurs élèves. Le *muguet* contient deux principes actifs : la *convallamarine*, glycoside qui jouit des mêmes propriétés que la plante elle-même, et la *convallarine*, qui est purgative.

2° **Effets physiologiques et cliniques.** — D'après G. SÉE et BORKIN, les effets du *muguet* seraient très comparables à ceux de la digitale : ralentissement du pouls, élévation de la pression artérielle et diurèse ; si on force les doses, des phénomènes

toxiques peuvent éclater. Mais de nombreux observateurs, entre autres PETER et LEYDEN, contestent ces faits et ne reconnaissent au muguet qu'une action tout à fait infidèle. Ces divergences d'opinion s'expliquent, d'après M. NATHANSON, par la différence des doses prescrites et des préparations employées. Ainsi par exemple les résultats négatifs de LEYDEN ont été obtenus au moyen d'un mélange de 1/3 de fleurs et de 2/3 de racines, dont 1 gramme, 1^{er},50 ne représente que le vingtième du mélange employé par les médecins russes. Quant à la convallamarine, elle se décompose facilement à l'air ou dans des flacons mal bouchés, et son action dépend de son degré de conservation¹. Il est certain que les diverses parties de la plante sont inégalement actives, et que pour n'avoir pas tenu un compte suffisant de cette donnée du problème, les observateurs se sont placés dans des conditions mauvaises pour l'étudier. Jusqu'à nouvel ordre on peut considérer le muguet comme un médicament d'une certaine activité pour calmer les *palpitations*, *relever le pouls*, provoquer une *diurèse* utile à la guérison des *hydropisies*. Il pourra être employé, quand la digitale a épuisé son action, quand la caféine est trop excitante, et qu'il y a lieu de donner au malade le temps de se déshabituer de ces remèdes avant qu'on puisse y recourir de nouveau.

3° Préparations et doses. — Les infusions sont peu actives. Les extraits sont les meilleures préparations. On peut les faire avec les diverses parties isolées de la plante, ou mieux avec la plante entière.

Dose : 1^{er},50 à 2 grammes par jour, en pilules ou en sirop. CONSTANTIN PAUL recommande la formule suivante :

Infusion de thym	200 grammes.
Extrait aqueux de muguet	10 —
Sirop d'écorces d'oranges amères	90 —

A prendre par doses de 50 grammes en six jours.

La convallamarine se donne à la dose de 0^{er},04 à 0^{er},10 en

¹ *Semaine médicale*, 1887, p. 271.

pilules ou en potion, mais les médecins russes vont jusqu'à 0^{er},30, quantité réellement un peu forte.

§ 6. — ADONIS VERNALIS

1° Caractères botaniques. — L'*adonis vernalis*, plante annuelle de nos pays, fait partie du groupe des Renonculacées, si utilisées dans la médecine des campagnes. Délaissé dans nos pays, il était resté populaire en Russie pour le traitement des hydropisies, et il nous est revenu de là-bas comme médicament cardio-vasculaire après les travaux de BUBNOW et BOTKIN.

2° Effets physiologiques et cliniques. — Des études expérimentales et cliniques il résulte que l'*adonis vernalis* jouit de propriétés physiologiques et thérapeutiques tout à fait comparables à celles de la digitale; comme elle il augmente la tension artérielle, ralentit et régularise les battements du cœur qu'il renforce; est notablement diurétique. Il aurait même sur la digitale une supériorité incontestable, en ce sens que son action serait plus rapide et qu'il n'aurait pas d'effets accumulatifs; son influence cesserait dès qu'on en suspend l'usage.

Malgré des débuts aussi encourageants, malgré les plaidoyers en sa faveur de DURAND, HUCHARD, GRASSET, l'*adonis* n'a pas fait fortune en thérapeutique et est actuellement très peu employé. Il serait bon cependant d'en user, ses indications étant les mêmes que celles de la digitale, toutes les fois que ce médicament cesse d'agir ou n'est pas toléré.

3° Préparations et doses :

1° *Infusion*, 4 à 8 grammes dans 150 grammes d'eau à prendre en 4 fois ;

2° *Teinture* : 2 à 4 grammes en potion ;

3° *Extrait aqueux* : 0^{er},50 à 1 gramme ;

4° L'*adonidine* est un glycoside amorphe de préparation assez complexe, de composition un peu incertaine, qu'on peut donner en pilules de 0^{er},005 (2 à 4 et même 6 par jour).

La toxicologie de l'adonis n'est pas encore étudiée ; ce qui oblige à manier les doses avec une extrême prudence.

§ 7. — CORONILLE

1° **Caractères botaniques.** — Plantes de la famille des Papillonacées (Légumineuses), la *Coronilla Scorpioides* et la *Coronilla varia* ou *bigarrée* renferment toutes deux un glucoside, la *Coronilline*¹.

2° **Effets physiologiques et cliniques.** — Plantes et principe actif ont été l'objet d'études nombreuses en ces temps derniers, mais n'ont pu être admises sans réserve dans la pratique. Leur action, à laquelle le myocarde n'est pas indifférent, se porte surtout sur le pneumo-gastrique, qui est d'abord excité puis paralysé : de là deux phases, l'une de ralentissement avec renforcement, l'autre d'accélération avec affaiblissement des battements du cœur. Cliniquement, la diarrhée profuse à la suite d'ingestion stomacale, la douleur après l'injection hypodermique, et dans tous les cas la perturbation du rythme cardiaque en font un médicament difficile à manier, et même dangereux (SOULIER).

3° **Doses.** — La posologie est très incertaine : 1° *Extrait*, de 0^{sr},20 à 0^{sr},50 ; 2° *Teinture* 2 à 4 grammes ; 3° *Poudre*, 0^{sr},50 à 1 gramme en infusion. C'est un médicament qu'on ne pourra prescrire qu'à la suite de nouvelles expériences physiologiques.

§ 8. — MÉDICAMENTS CARDIAQUES INUSITÉS

La Physiologie a étudié plus ou moins complètement un nombre considérable de substances qu'elle considère comme des

¹ Voir les travaux de SCHLAGDENHAUFFEN et REEB, SPILLMANN, HAUSHALTER et CARDOT, LUIGI MERAMALDI, GUTH, etc.

poisons cardiaques, qui par conséquent, prises à doses modérées, pourraient dans un cas donné être utilisées comme médicaments. Leur énumération même incomplète est assez longue. Nous nous bornerons à citer, d'après HUCHARD.

DOSE PAR JOUR	
<i>Cactus grandiflora</i> . . .	Extrait fluide. 1 gramme.
<i>Laurier-rose</i>	Ext. hydro-alcoolique 0 ^{sr} ,05 à 0 ^{sr} ,15.
<i>Apocynum cannabinum</i>	Extrait fluide. XXX à XL gouttes.
<i>Prunus virginiana</i>	Poudre. 2 à 4 grammes.

À ces substances assez mal connues, mais encore assez maniables il faut ajouter : L'*Evonymine*, la *Périploca græca*, la *Thevetia nereifolia*, la *Tanghinia venenifera*, l'*Ouabaïo* et son principe actif l'*Ouabaïne*, l'*Anagyris fetida*, l'*Erythrophœum guineense*, l'*Upas Antiar*, l'*Elleborine*, etc., tous agents si dangereux qu'aux doses [les plus minimes ils sont mortels pour les animaux et qu'on ne doit pas oser les essayer chez l'homme.

La thérapeutique pourra-t-elle un jour ou l'autre utiliser ces dangereuses ressources ? C'est possible. Plusieurs d'entre ces plantes contiennent des glycosides, c'est-à-dire des corps analogues à la digitaline, à la strophantine, et possèdent comme ces dernières la propriété de ralentir le cœur et de faire monter la pression artérielle. Peut-être un jour, quand on connaîtra mieux d'une part la chimie de ces remèdes et d'autre part la physiologie du cœur et des vaisseaux, saura-t-on dire avec précision qu'à tel degré d'hypotension artérielle convient tel glycoside. Mais en attendant que ces lumières inespérées viennent nous éclairer, il faut laisser la plupart de ces médicaments dans les laboratoires et ne pas leur faire les honneurs de la clinique.

ARTICLE III

MÉDICAMENTS QUI AGISSENT SUR LES VAISSEAUX

§ 1. — ERGOT DE SEIGLE

1° **Caractères botaniques.** — L'*ergot de seigle* est le mycelium d'un champignon, *claviceps purpurea*, parasite du seigle